



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SEANCE DU 8 AVRIL 2025
CONVOCATION EN DATE DU 26 MARS 2025

DELIBERATION N° 04/03/2025

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de votants : 25

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, RISBOURG Dominique, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, PETIT Dimitri

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. BENAMARA Ali donne pouvoir à Mme. RISBOURG Dominique, M. DRELON André donne pouvoir à M. WERY Jean-Charles, M. SION Michel donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie, M. GERNEZ Marc donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme GUIOT Christelle donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine, M. CLOET Geoffrey donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno

Membres excusés : Mmes TRIOUX Annick, PLAYE Maryse, DI GIULIO Cécile, GALAND Mélanie

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme STIEVENARD Karine

OBJET : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2024 ;

Considérant qu'il lui appartient de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 ;

Considérant que le résultat de fonctionnement à affecter s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement	8.696.588,89 €
Recettes de fonctionnement	9.153.991,59 €
Excédent de fonctionnement	<u>457.402,70 €</u>
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	5.156.625,92 €
Résultat à affecter (excédent)	<u>5.614.028,62 €</u>

Considérant que la section d'investissement présente le résultat suivant :

Dépenses d'investissement	1.847.534,88 €
Recettes d'investissement	1.496.350,02 €
Déficit d'investissement	<u>- 351.184,86 €</u>
Résultat d'investissement antérieur reporté (excédent)	576.994,77 €
Résultat d'investissement (excédent)	<u>225.809,91 €</u>

Ce résultat d'investissement est corrigé des restes à réaliser au 31/12/2024 :

Dépenses	3.650.971,80 €
Recettes	<u>608.076,29 €</u>
Solde (déficit)	<u>- 3.042.895,51 €</u>

Le résultat cumulé de la section d'investissement corrigé du solde déficitaire des restes à réaliser donne ainsi un déficit de financement de 2.817.085,60 €.

Vu la proposition de Mr le Maire d'affecter l'excédent de fonctionnement de **5.614.028,62 €** comme suit : 2.817.085,60 € au compte 1068 (affectation en réserves, pour l'apurement du déficit de la section d'investissement) et 2.796.943,02 € au compte 002 (affectation à l'excédent reporté).

Vu l'avis favorable de la Commission des finances en date du 20 février 2025 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	5.156.625,92 €
Virement prévisionnel à la section d'investissement	4.207.020,59 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	
<u>EXCEDENT</u>	457.402,70 €
<u>DEFICIT</u>	

<u>EXCEDENT AU 31/12/2024</u>	<u>5.614.028,62 €</u>
Affectation obligatoire	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	<u>2.817.085,60 €</u>
Solde disponible	
affecté comme suit :	<u>2.796.943,02 €</u>
* affectation en réserves (compte 1068)	
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	<u>2.796.943,02 €</u>

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali (pouvoir remis à Mme. RISBOURG Dominique), DRELON André (pouvoir remis à M. WERY Jean-Charles), RISBOURG Dominique, SION Michel (pouvoir remis à Mme SCHUTT Sylvie), STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à Mme. STIEVENARD Karine), GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle (pouvoir remis à Mme. MARCUZZI Jeannette), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, ADIMI Karim, CLOET Geoffrey (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), PETIT Dimitri

Se sont abstenus :

MM. PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine) (5 voix).

Fait en séance les jour, mois et an susdits
 POUR EXTRAIT CONFORME,
 Le Maire,

Bruno SALIGOT.



La Secrétaire de séance,

Stievenard

STIEVENARD Karine.

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 14/04/2025

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20250408-04_03_2025-BF

Date d'affichage : 18/03/2025

Le Maire,

Bruno SALIGOT.

